

## Dette credit-revolving: solde de tout compte

## Par jeff6871, le 23/03/2010 à 10:38

## Bonjour,

J'ai un crédit revolving d'un montant d'environ 10000 euros. Ayant eu des difficultés de paiement, je rembourse désormais 140 euros par mois sous la forme de 120 mensualités fixes. J'ai déjà payé 18 échéances.

J'aimerai négocier pour qu'une partie de la dette soit abandonnée en contrepartie d'un remboursement d'une grande partie de la dette pour solde de tout compte via un prêt familial sans intérêts.

Ma question est de savoir quel montant ou quel pourcentage de la proposer à la, société de crédit pour être définitivement dégagé de toute obligation, sachant que mes revenus sont très faibles. 30%, 50, 80% de la dette ? Qu'en est-il si ma dette a été racheté à la banque par une société (c'est la banque qui a cédé ma créance)?

Merci pour vos conseils.